

bipolarisation et bipartisme

Par **tattoum**, le **21/05/2008** à **15:40**

bonjour, je suis en plein dans les révisions et je voulais savoir si quelqu'un peut m'expliquer la différence entre le bipartisme et la bipolarisation.

Pour moi, la bipolarisation c'est le fait que les petits partis se rallient au grands (droite et gauche).Quant au bipartisme, c'est le fait que la droite et la gauche sont à la majorité des suffrage. Grossomodo ..

Je ne suis pas sur de cette explication , si quelqu'un peut m'aider role not found or type unknown merci d'avance!

Par **Thibault**, le **21/05/2008** à **17:38**

Honnêtement, je ne connais pas la stricte différence entre les deux, et je ne suis pas sûr que la distinction soit importante, mais soit.

La bipolarisation est certainement une notion assez générale, c'est à dire qu'on a plusieurs partis, qui se définissent en deux clivages différents, droite et gauche, on a alors deux pôles politiques (en France PC, PS, verts etc. et UMP, FN etc.): bien sûr je ne rapproche pas les partis. image not found or type unknown

Le bipartisme, c'est différent: certains modes de scrutin (surtout majoritaire uninominal à un tour) conduisent obligatoirement à avoir une discipline de parti, et à voter "utile" (contrairement à voter selon son coeur); les deux partis classiques, quelques soient les pays, sont alors la gauche et la droite, et ce sont eux qui rassemblent autour d'eux le plus de monde, car par exemple un électeur du PC sentira sa voix perdue, avec ce scrutin, pareil pour un électeur FN, d'où le bipartisme.

Par **x-ray**, le **21/05/2008** à **18:33**

La bipolarisation est un processus, le bipartisme un état. Pour faire simple, la bipolarisation conduit (ou peut conduire) au bipartisme.

Le mode de scrutin peut, dès l'origine d'un régime, conduire au bipartisme. Dans ce cas, il n'y a pas de phase de bipolarisation. On peut aussi imaginer des système où pour des raisons autres que constitutionnelles, seuls deux partis peuvent accéder au pouvoir. Aux US, le coût énorme des campagnes limite de facto le nombre de partis capables de lever des fonds. On a

donc une raison économique au bipartisme (ce n'est pas la seule...).

Dans d'autres régimes, des révisions constitutionnelles et législatives peuvent conduire au passage d'un multipartisme à un bipartisme, où au moins à un "bipolarisme" (le terme est de moi, donc à ne pas réutiliser sous peine de mauvaise note !!) . La Vème République est un exemple. L'élection au SUD du PdR à partir de 65 (et surtout le mode de scrutin qui veut que les 2 candidats en tête au premier tour peuvent se maintenir) a conduit à une bipolarisation de la vie politique, mais pas autour de 2 partis, mais de 2 pôles (droite-gauche). Toutefois, ces deux pôles existaient déjà. Le système a toutefois tendance à les renforcer...

Bon courage, et en espérant avoir été clair.

Par **juliette**, le **21/05/2008** à **20:17**

- bipolarisation: fait que le monde politique soit scindé en 2 grands pôles.
(en France: la droite et la gauche.)

- bipartisme: fait que la vie politique d'un pays soit régi autour de 2 parties.
La France ne fait (selon les politologues) pas partie des pays ayant un système de bipartisme.

ex: aux Etats unis les démocrates et les républicains.
en Grande Bretagne: les conservateurs et les travaillistes.